



Licencier laboratoire en a m on mis santé danger pas la seul

Par **phlpp826**, le **31/12/2010** à **14:20**

Bonjour, d'abord je vous souhait a tous une bonne année et santé et tout les chose que vous désiré victime licenciement abusif et on mis santé danger sans que je sois au courant de rien et me faisait faire travail aide laboratoire sans formation protection et formation et étant femme de ménage inscrit sur contrats d'embauche et fiche de paix sus 2010 8 ans a prés mon licenciement reçus part mes patrons attestation d'exposition c m r ces a dire produits toxique et cancérigène et passé médecin travail 8 ans a prés mon licenciement Malade pensé soigniez n'aurais jamais crus que de propre médecins patrons mis santé en danger pas la seul eu attestation d'autre victime du même laboratoire .Devais faire ce que l'on nous disait chose très traumatisent regardé site vivastreet.fr entré puis cliqué nord entré puis vous verrais vie locale cliqué sur appel a témoin puis vous verrais document preuve eu gain de cause prud'homme mes il on fais erreur sur heure travaillée j'en faisait 169 heure part moi eu on conté 43h33 part moi il nom pas conté frais avocat ma mis en danger et 7 année je n'est rien perçus ni assédic et maladie alors je demande de l'aide fait appel cour d'appel si il aurais des personne qui m'aide fiché banque de france fait crédit pour payer avocat me retrouve sans rien depuis 7 ans ne peut pas payer cadeaux Noël et fête comme tout le monde faute de moyen ses moi la victime et malade et en plus sa concerne tout femme du nord regardé le site et vous comprendrais alors je demande de l'aide de tout la france et des dons pour vivre même si ses pas grand chose sa nous aideras adresse email phlpp826@aol.com